## La **passion du métier** ne suffit pas.

# Il nous faut du temps et des moyens



### Carte scolaire: Groupe de travail du 16 janvier

A l'initiative des délégués du personnel du SNUipp-FSU.28, ce sont 27 délégations (sur 32) qui ont été reçues le jeudi 12 janvier après midi par l'Inspection Académique. Suite à ces délégations et aux très nombreuses enquêtes (55 % des écoles du département) que nous avions reçues, le groupe de travail a duré 3 heures.

Ce groupe de travail nous a permis d'apporter des compléments d'informations sur de nombreuses situations. Donc beaucoup d'incertitudes demeurent...

Nous réinterviendrons lors du CTSD du 27 janvier sur les situations.

### Aucune décision ferme prise par l'IA

L'IA n'a pris aucune décision ferme concernant les mesures lors de ce groupe de travail. Pour autant il a pris en compte un certain nombre d'éléments que nous avons mis en avant.

L'IA nous a indiqué que les situations n'étaient pas figées, qu'il envisageait de « reconsidérer » certaines mesures en terme d'ouvertures et de fermetures.

#### Bouger les lignes

Des modifications du projet devraient être aussi prononcées. l'IA a déjà placé un certain nombre de fermetures en « effectifs à surveiller » :

- la maternelle de Châteauneuf en Thymerais,
- l'élémentaire de Châteauneuf en Thymerais,
- la maternelle de Senonches,
- l'école élémentaire Gaston Couté de Nogent le Roi,
- l 'école élémentaire de Thiron Gardais,
- concernant les écoles de Brou il n'envisage qu'une fermeture sur les deux

De même l'IA a déjà placé un certain nombre d'école à effectifs forts sur la liste des « effectifs à surveiller » :

- l'école maternelle des Béguines de Lucé,
- l'école élémentaire Jean Goujon d'Anet
- l'école primaire de Saint Piat

#### Changement de structure.

- ARGENVILLIERS/ BEAUMONT LES AUTELS/ LUIGNY
- LUISANT : <u>Juster</u> + Charlemagne + La Fontaine
- Châteaudun : Brossolette + Curie
- Châteaudun : République mat + élem
- Charonville + St Avis les Guépières + Vieuvicq
- Fesnay le Comte + Meslay le Vidame

### Moyens Spécifiques

Dispositifs plus de maîtres que de classes : ( 4 postes )

- TOURY
- VERNOUILLET Jules Vallès
- MAINVILLIERS Hugo Zola
- CHARTRES Farman ( 1 poste complet et intervention complète de celui de Carême sur son école )

### Dispositifs accueil moins de trois ans :

- pas de nouveau dispositif
- L'accueil des TPS devra se faire dans des classes de PS dans les secteurs REP+ pour lesquels il n'y a pas de dispositif. Le SNUipp-FSU est intervenu pour indiquer que cette gestion était complexe pour les écoles et se faisait à marche forcée...

## La **passion du métier** ne suffit pas.

# Il nous faut du temps et des moyens.



Poste E: (1 poste)

sur la circonscription de CHARTRES 1

#### Ulis Ecole:

· Cloyes sur le Loir - S. Pitard

### Enseignant référent (2 postes):

implantation à définir

### **Titulaires Remplaçants**

7 postes dont les natures et les implantations restent à définir

### Décharge de direction

Alors qu'il n'envisageait pas de l'aborder au CTSD, nous avons fortement insisté pour que les décharges de directions fassent l'objet d'une étude avant la fermeture du serveur mouvement. Une première liste des écoles bénéficiant d'une décharge exceptionnelle devrait être arrêtée au CTSD en éducation prioritaire principalement. Si vous n'avez pas encore fait vos demandes pensez à le faire!

### Décharge de PEMF

L'IA a confirmé la décision de Mme le Recteur de ne pas accorder 1/3 de décharge aux PEMF.

Nous nous sommes opposés à cette décision qui va à l'encontre de la circulaire d'octobre 2016. Nous avons demandé à l'IA de faire remonter ce message à Mme le Recteur pour qu'elle entende nos arguments avant de prendre toute décision, d'autant que le DASEN s'était engagés à mettre en place ce temps supplémentaire.

### Info complémentaire

Sur les circonscriptions de DREUX 1 et 2 , l'administration mes en phase de test la diffusion dématérialisée des arrêtés via PIA.

N'hésitez pas à nous remonter tout problèmes...

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter dès à présent.

Vos délégués du personnels : Vincent Chevrollier, Sylvie Jolivet, Sandrine Péricat, Tania Fourmy, Anaïs Gaudillat et Jean-Christophe Rétho